6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphone : A LILLE N° 1.02 / A ROUBAIX N° 3.20 / A LENS N° 0.50 / A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . 4 fr. 50 . 9 fr. 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 11 fr. 21 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Lundi 17 Novembre 1913

COMPTES DU LUNDI

Interviews

On a beaucoup écrit déjà sur le drame de Lezennes, au cours duquel le chauffeur Delabarre trouva la mort.

On a beaucoup écrit parce qu'on n'avait rien à dire. C'est toujours comme cela, dans le journalisme.

Je n'ai donc aucune raison pour reculer devant une bonne colonne et demie d'interviews. D'autant plus que j'ai enregistré des déclarations décisives. On aime bien « enregistrer des déclarations décisives » quand on n'a pas un atôme de renseignement à se mettre sous la dent. Et puis c'est l'orgueil du reporter que découvrir le Monsieur qui va parler abondance, d'autant mieux qu'il n'a rien de commun, souvent, avec l'affaire en question.

On interviewe couramment un épicier sur la crise de la direction de l'Opéra, on consulte un sénateur sur l'usage du biberon mécanique, on pressent un littérateur quant à l'utilité du service de trois ans, on interroge un militaire sur la jupe entravée ou les bienfaits du soutien-gorge.

Il me souvient que, lors de l'affaire Favier, j'ai demandé à un éminent professeur de Faculté, philosophe émérite, comment il s'y prendrait pour dissimuler et transporter un cadavre, s'il lui arrivait un jour de devenir assassin :

— « Mais je trouverais tout simple et fort ingénieux de déposer le corps de ma victime dans un cercueil. C'est bien le dernier endroit où l'on songerait à aller le chercher ! »

Vous voyez qu'on n'obtient pas toujours, après tout, des réponses si sottes, et qu'il serait quelquefois bon pour les criminels eux-mêmes de demander des leçons d'assassinat aux philosophes.

—~—

Voici tout un bouquet d'interviews familières. J'ai visité des amis, sans éclat, mais non dépourvus de bon sens. On ne peut pas être toujours pendu à la sonnette des célébrités !

Mon *charcutier* m'a dit :

« Autrefois les assassins tuaient avec un couteau. C'était propre. C'était loyal. Ça brillait et ça se voyait. C'était salissant peut-être, mais enfin on exécutait la justice à retrouver l'endroit du crime.

» Aujourd'hui, avec leurs « brownings » à la mode, les assassins transforment un corps en écumoire sans qu'il y ait une belle goutte de sang qui tombe.

» Triste époque, M. Will, et voilà qui indique bien la décrépitude de nos institutions... »

Mon *coiffeur* m'a dit :

« Pour moi, il n'y a dans ce drame qu'une histoire d'amour. On n'a pas assez cherché la femme. Et c'est une femme qui a tué le chauffeur. Tout est amour dans la vie. Amour et fausse-barbe, voilà les mystères de tous les jours !

» Car n'oubliez pas qu'il y a un « postiche » dans l'histoire de Lezennes, comme dans l'affaire Steinheil et toutes les autres qui furent retentissantes.

» Le coiffeur pare les dames pour le bal, fournit des fausses-barbes pour le crime et rase à domicile les vivants ou les morts. Le coiffeur c'est l'indispensable... »

Il continue encore !

Mon *épicier* m'a dit :

« En tout, faut de la réflexion. Eh bien, je ne comprends pas pourquoi on a traîné si longtemps les enquêtes et les recherches et les patati et les patata.

» A mon avis, on devait d'abord arrêter les coupables. Après on aurait eu bien le temps de faire l'enquête et tous les micmacs qui s'en suivent.

» Et puis comme ça aurait tout facilité.

» Il n'y avait plus qu'à demander aux semaines ce qu'ils avaient fait de leur temps et par où ils avaient passé.

» Ce n'était même plus la peine d'y aller voir.

» Seulement les juges, les policiers et les autres partent tout droit devant eux, ils s'amusent à interroger des gens qui ne savent rien. Le temps passe et on n'avance pas.

» Moi, si j'étais juge, je vous le dis, je commencerai par faire fourrer en prison les fripouilles qui ont fait le coup. Ensuite, on verrait bien !...

» Enfin, est-ce l'essentiel, oui ou non ? »

Ma *marchande de journaux* m'a dit :

» J'espère bien qu'ils ne sont pas encore arrêtés, n'est-ce pas, M'sieu Will ?

» Si vous pouviez empêcher ça, vous seriez bien mignon. Encore quelques jours : trois ou quatre pas plus ; histoire de me laisser vendre du « papier ». Ça amuse le monde, vous savez, et on lit beaucoup les journaux quand il y a une « belle affaire » comme celle-là.

» Avec ça que j'ai mon homme malade : le médecin, les drogues, le lait concentré, tout ça mange mes journées et faut se rattraper sur le travail.

» On a bien eu une catastrophe à Melun, ces temps-ci, mais c'est trop loin ; il faudrait que ça arrive à Tourcoing ou à Fives, pour bien, histoire de dire que la vente du « panier » marche un peu...

» Vous ne croyez pas que les assassins feront un autre coup ailleurs ?...

» Non ?

» C'est dommage. Si vous saviez comme on faisait des affaires au moment de Bonnot. Voilà des choses qui font du bien, tenez. Il en faudrait quatre ou cinq par an, juste pour pouvoir mettre du beurre sur les tartines des gosses, le dimanche... »

Ma marchande de journaux a si bon cœur !

—~—

Je suis encore allé interviewer une de mes vieilles connaissances, maintenant retirée des affaires, le Borgne Noir de Fives.

Il est « de la partie », lui. Il devait pouvoir me donner un avis compétent.

— « Eh bien, mon vieux Borgne Noir, qu'est-ce que vous pensez des bandits de Lezennes ?

— « Des bandits ! Comme c'est vite dit. Les vrais bandits, ce sont les journalistes. Voilà ceux qu'on devrait arrêter dès le premier jour d'un crime. Ils font plus de mal qu'une demi-douzaine d'assassins !

» Ils ne cessent pas de raconter des histoires. La police est-elle sur une piste. Ils l'annoncent. Ils le proclament. Ils indiquent l'arrestation du lendemain.

» Vous pensez bien que les criminels, qui ne sont pas plus bêtes que les journalistes, profitent des avertissements qu'on leur donne, moyennant un sou, et qu'ils s'empressent de déguerpir.

» Les journalistes font faire aussi bien des bêtises aux gens avides de gloriole. Tel qui veut se faire remarquer découvre un « tuyau » sensationnel, s'y enfonce, espère y trouver les lauriers du triomphe baignant dans le sang du meurtre. On cite son nom dans vos sacrés journaux. Le brave homme croit « que c'est arrivé » et ce n'est pas la Justice qui y gagne...

» Enfin les journalistes finissent par « suggestionner » les témoins avec toutes leurs calembredaines. Il se trouve des gens qui croient avoir vu telle chose qu'ils n'ont fait que lire dans leur journal. D'autres, peu soucieux de la publicité des gazettes, s'empressent de taire ce qu'ils savent et pourraient dire.

» Les journalistes devraient être arrêtés pour complicité d'assassinat. Ce sont les meilleurs auxiliaires des criminels et les pires ennemis de la Justice !

» Tous les juges d'instruction savent cela, mais vous verrez qu'on vous laissera toujours en liberté.

» La police ne sera bien faite que le jour où on la confiera aux malfaiteurs. Ce sont les seuls, après tout, qui y connaissent quelque chose ! »

Ai-je besoin d'ajouter que mon pauvre Borgne Noir de Fives se fait vieux et qu'il commence à radoter...

ALEX WILL.

L'Enseignement des Jésuites

Les *Droits de l'Homme* ont reçu de Syrie un document curieux sur l'enseignement, prétendu français, que les jésuites donnent dans ce pays.

Voici quelques lignes extraites de la notice telle qu'elle est imprimée dans le fablier mis à la disposition des élèves :

« La Fontaine continua à vivre dans l'oubli de ses devoirs à l'égard du Dieu jusqu'en 1662, époque où il tomba gravement malade. Un vicaire de Saint Roch, l'abbé Pouget, entreprit alors de ramener complètement à la religion ce pauvre égaré qui, au témoignage de sa servante *avait été plus bête que méchant*. Comme ce n'était ni l'impiété calculée, ni l'impiété froide des écrivains irréligieux des temps modernes que l'abbé Pouget avait à combattre, il soumit facilement l'esprit et le cœur du poète au joug de la loi ».

Les annotations sont curieuses : deux suffisent :

« *Notre ennemi, c'est notre maître.* La Fontaine a raison s'il ne veut parler que des individus ou des société qui ont répudié les principes catholiques.

Notre société répète trop souvent : *L'homme se doit à la société* ».

Il faudrait pouvoir citer le cours d'histoire. Ce cours, par précaution, n'est pas imprimé. Les élèves prennent des notes. Les jugements portés sur nos grands hommes par les Révérends Pères doivent être édifiants. Le cours de littérature qui lui, n'est pas occulte, met à l'index Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Lamartine, Hugo, Michelet, Leconte de Lisle. Par contre, les Jésuites apprennent à leurs élèves que « Anatole de Ségur sera une des gloires poétiques les plus pures du XIXe siècle ». Il n'y a donc pas lieu à s'étonner si leurs étudiants, à qui la lecture de nos grands écrivains est interdite, achètent les œuvres de Paul de Kock, de Ponson du Terrail ou s'ils déclarent d'un ton péremptoire que tous nos romanciers sont des pornographes.

CHRONIQUE

La Jeune Fille aux Cheveux

De toutes les toiles de Raymond Bévière, le maître portraitiste, celle que je préfère, et de beaucoup, c'est une œuvre de ses débuts intitulée : « La Jeune fille aux cheveux ». Assise aux bords d'un ruisseau où jouent ses pieds nus, une bergère de seize ans peigne sa blonde chevelure, dont le flot admirable roule sur ses épaules et sur ses hanches ; l'attitude est délicieuse, le visage exquis ; il y règne on ne sait quel mélange indéfinissable de coquetterie, de naïveté et de pudeur audacieuse. Peut-être dans ses œuvres postérieures, l'auteur a-t-il affirmé une connaissance plus approfondie de la technique de son art et des qualités plus fortes ; il n'a certainement jamais rien fait de plus ému et de plus charmant.

Malgré les offres brillantes des marchands de tableaux et de collectionneurs avisés, Bévière conserve jalousement sa « Jeune fille aux cheveux ». C'est qu'elle évoque pour lui un souvenir lointain qui plaît à son âme demeurée, en dépit des ans, sentimentale. Voici cette courte anecdote, telle qu'il me la conta un soir dans son atelier :

— J'étais jeune alors, commença-t-il, vingt ans à peine ; pas de barbe au menton, mais une splendide tignasse romantique ; pas le sou, mais plein ma cervelle d'espérances et d'illusions. Tout ça, hélas, a bien changé ! Depuis un mois je voyageais dans le Piémont. Quand je dis « voyageais » j'exagère un peu ; car je me contentais, par goût et par économie, d'aller à pied de village en village, châssis au dos, couleurs et pinceaux dans une gibecière, travaillant de-ci de-là un coin de ciel, un arbre, un coucher de soleil, un troupeau, et dormant au hasard des auberges, si ce n'était à la belle étoile.

Un matin, donc, je suivais au fond d'un vallon boisé un amour de petit ruisseau bordé de saules, lorsque tout à coup j'aperçois quoi?... Eh bien ! ma petite paysanne décoiffée, celle que vous voyez ici, qui chantait une mélodie de son pays en se faisant des grâces dans l'eau. Un tableau d'une fraîcheur!... dont cette croûte-là vous donne une bien faible idée. Figurez-vous une blonde avec d'immenses yeux noirs : on en rencontre pas mal, entre parenthèses, des brunes blondes, dans ces rudes régions où les races du Nord se sont si souvent heurtées aux peuples méridionaux. La masse de ses cheveux était si lourde que sa tête penchait du côté où elle les avait rejetés. Et quel jeu de couleurs là-dedans ! Leur ton naturel, et puis du roux à cause du soleil, et du violet à cause des feuilles, l'ombre des ondulations, et toutes sortes de lumières mobiles à cause du reflet de l'eau courante. Allez donc fixer tout ça sur du calicot, avec de la mauvaise huile et une touffe de poils attachée au bout d'un bâton !

Bref, je m'approchai de la jolie enfant. En m'apercevant elle devint toute rose de confusion. D'un geste rapide elle remonta son corsage qui avait glissé sur ses épaules, et tira sa jupe un peu haut troussée sur ses deux jambes nues. Ensuite elle voulut se lever. Mais je lui fis signe de rester dans la position où elle se trouvait, d'une façon si suppliante qu'elle sourit et ne bougea plus.

Alors je lui exposai tant bien que mal — car je ne connaissais guère le patois piémontais — mon désir de peindre son portrait. Je vis ses yeux briller de plaisir et d'orgueil, et pourtant elle baissait la tête et ne me répondait pas.

— Voyons, signora, lui dis-je, quel mal y a-t-il à cela ? Comment vous appelez-vous ?

— Christine.

— C'est un joli nom. Eh ! bien, Christine, si vous êtes gentille, en récompense, je vous donnerai un beau cadeau.

A la fin, elle répondit qu'elle, elle voulait bien, mais que c'était son père qui se mettrait en colère et la battrait, s'il venait à apprendre cette chose.

***

Heureusement la demeure des parents de Christine n'était pas éloignée. Je m'y rendis d'un saut. Le père était une espèce de chasseur à mine de bandit, qui m'écouta d'abord avec méfiance. Mais un louis que je glissais dans sa main en fit instantanément l'homme le plus obséquieux et le plus conciliant.

Et voilà comment, pendant plus d'une semaine, je vins, chaque matin, retrouver la petite Christine au bord de son ruisseau. Ah ! quel modèle de modèle ! Elle posait des heures entières sans remuer un doigt ni prononcer une seule parole. On aurait dit qu'elle accomplissait une fonction sacrée. C'était moi qui l'interrogeais sur son enfance, sur sa vie quotidienne, sur sa famille.

— Et votre amoureux, Christine, lui demandais-je quelquefois pour la taquiner ; comment s'appelle-t-il ?

Mais à cette question elle rougissait et secouait la tête tristement :

— Je n'ai pas d'amoureux, signor.

Et un jour elle ajouta, sans oser me regarder et d'une voix toute troublée :

— Et vous signor, sans doute y a-t-il à la ville beaucoup de dames qui vous aiment ?

Cette pensée me surprit :

— Pourquoi cela, Christine ?

— Parce que vous êtes bon et beau comme le saint qui est peint sur les vitres de l'église.

A partir du jour où elle me fit cette déclaration ingénue, je l'observai plus attentivement, et je n'eus guère de peine à découvrir dans ses yeux malhabiles la preuve de ce que je supposais.

Cette fillette éprise de moi !

Je ne dirai pas qu'il ne me vint point un désir de profiter d'une occasion si facile. J'avais vingt ans, la nature était belle et Christine adorable. Mais le saint de l'église m'inspira assez de vertu et de raison pour chasser ces mauvaises idées.

Je me montrai donc plus réservé et hâtai mon travail. La veille de mon départ, je trouvai Christine qui pleurait. Et comme je lui demandais doucement la cause de son chagrin, elle me confia que le marchand de cheveux était arrivé au village et que son père avait vendu les siens pour vingt lires.

— Demain, soupira-t-elle, quand vous serez parti, on me les coupera.

Cette nouvelle me fit serrer les poings de colère.

Elle tourna vers moi son regard terni par les larmes :

— Ne croyez pas, signor, dit-elle, que c'est à cause de mes cheveux que vous avez voulu peindre mon portrait ?

Je ne répondis pas, mais je la pris par la main et l'entraînai rapidement vers la maison de son père. Cette brute était en train de fendre du bois devant sa porte. A ma vue, il se confondit en révérences et en protestations de respect. Mais je coupai court à ces grimaces :

— Vous voulez vendre les cheveux de votre fille ? dis-je avec mépris.

— Hélas signor, nous sommes de pauvres gens...

J'interrompis ses jérémiades :

— Combien vous en offre-t-on ?

— Trente lire, signor.

— Eh ! bien, en voici cinquante. Je les achète ; mais à une condition...

— Laquelle, signor ?

— C'est que vous les laisserez où ils sont. Ils m'appartiennent et je ne veux point qu'on y touche.

Le vieux ôta son bonnet, tendit sa main droite :

— Ça, signor, je vous le promets, je vous le jure par la madone. Le marchand peut venir : il n'aura pas la chevelure de la chère enfant. Et s'il insiste, signor, je lui lâcherai mon chien, à ce gredin.

Je sortis sans écouter davantage, poursuivi des bénédictions sans fin de toute la famille et après avoir fait un signe d'adieu à Christine, qui, du fond de la salle, me souriait tristement...

***

Or, le lendemain, comme je m'apprêtais à monter en diligence, je vis Christine qui accourait vers moi. Elle avait la tête couverte d'un châle rouge, comme en portent les filles du pays, les jours de gala. Sa figure était d'une pâleur effrayante, et ses yeux noirs étincelaient de fièvre.

Sans parler, elle me tendit un minuscule paquet, soigneusement ficelé.

— Qu'est-ce, Christine ? fis-je étonné.

Mais au même instant je vis sous son voile rouge que les ciseaux avaient passé.

— Qu'avez-vous fait ? m'écriai-je.

Elle me regarda avec une douceur infinie :

— Le père les aurait vendus quand même, dit-elle ; alors, comme ils sont à vous, je n'ai pas voulu qu'un autre les possède. Et, hier soir, je suis allée à l'endroit où nous nous sommes connus, et je les ai coupés pour que le ruisseau les entraîne. Et j'ai seulement gardé la mèche la plus belle, pour que vous l'emportiez en souvenir de moi...

Raymond Bévière se tut un instant. Puis tirant une bouffée de sa pipe :

— Voilà pourquoi, termina-t-il, je ne vendrai jamais ma « Jeune fille aux cheveux ».

Paul ALEXANDRE.

Le 25e anniversaire de l'Institut Pasteur

LE DOCTEUR ROUX FAISANT VISITER L'INSTITUT A M. POINCARE

ÉCHOS

PENSEES ROYALES

Les collectionneurs ont leurs petites manies ; ils réunissent exclusivement des timbres, des tickets de Métro, des pipes, des tabatières, etc.

La reine Olga de Grèce a réuni des pensées de personnages illustres que ceux-ci ont inscrites sur un album qui est de ce fait unique au monde.

Qu'est-ce que le malheur ?

Le roi de Suède a répondu :

— Le malheur consiste à avoir des bottines trop étroites, un cor au pied et ce dernier enflé.

Quel genre d'homme considérait comme le plus désagréable Edouard VII, roi de la mode et du bon ton ?

— L'être le plus insupportable à mon avis est celui qui s'amuse à désigner quelqu'un avec son parapluie et crie : « Le voici ! »

Le plus Parisien des souverains a dû, en effet, connaître maintes fois cette mésaventure sur le boulevard.

L'empereur d'Allemagne a répondu que le plus grand malheur est d'être monarque.

Le Kaiser était-il sincère en écrivant ces mots ?

LES OIES DU MARIAGE

Les partisans de la réforme du mariage savent-ils que l'hyménée existe même chez les animaux ?

Il y a des bêtes qui prennent femelle pour la saison ou pour la couvée ; mais les deux conjoints se partagent le soin d'élever les petits.

Après quoi, ils rompent la vie conjugale. C'est le cas des alouettes.

D'autres s'unissent pour la vie et ne convolent une seconde fois qu'à la mort de l'un d'eux. C'est le cas des loups et... des hommes.

Enfin, il en est qui, une fois leur compagnon disparu, demeurent solitaires et inconsolables jusqu'à la mort.

Ces délicieuses bêtes — nous allons froisser pas mal de susceptibilités — sont les oies !

A laquelle de ces bêtes vaut-il mieux ressembler ?

LE CRIME DE LEZENNES

JEAN LE FRAUDEUR

Accusé d'Homicide Volontaire et de Vol

Un mandat d'arrêt est lancé contre le principal auteur de l'assassinat du chauffeur Delabarre.

D'autres vont suivre

L'enquête de l'affaire de Lezennes a connu, comme le seigneur Jehovah après la création du Monde, un jour de repos !

Il n'était pas volé — je parle pour les policiers qui s'étaient multipliés depuis huit jours et avaient parcouru toute la région à la recherche des renseignements réclamés par M. le juge d'instruction.

Est-ce à dire qu'on n'a rien appris de nouveau hier au sujet de l'affaire ?

On a tout au moins connu que le principal personnage du drame, Jean le Fraudeur, était enfin officiellement reconnu comme l'un des auteurs ou l'auteur du crime du chauffeur Delabarre.

Nous avions annoncé la culpabilité de Jean le Fraudeur

Dans notre numéro du 9 novembre au matin, et seuls de toute la presse lilloise, — le fait est aisé à contrôler, — nous avons écrit : *L'assassin de Delabarre est connu. C'est Jean le Fraudeur.*

Nous disions à ce sujet entre autres renseignements :

» L'homme qui vint vers quatre heures prendre le taxi de Delabarre et qui portait une casquette verte, a été identifié par divers témoins.

» Sa taille 1 m. 75 environ correspond au signalement d'un sieur X..., bien connu sous le prénom de Jean, dans les milieux de fraude ».

Nous avons depuis lors donné de plus amples renseignements sur Jean Pouchain dit Jean le Fraudeur, et nous avons dit qu'il était le principal employé — le contremaître — d'un entrepreneur de fraude de Nechin, M. B...

Jean-Joseph-Ghislain POUCHAIN est poursuivi

M. Gobert, juge d'instruction lance un mandat d'arrêt contre lui.

M. Gobert, juge d'instruction, connut dès le début, grâce à des renseignements que lui fournirent la Brigade Mobile et la Sûreté de Lille que plusieurs témoins avaient reconnu dans la personne du conducteur de l'auto tragique Jean le Fraudeur.

Mais M. le juge d'instruction avait voulu réunir tous les éléments nécessaires à une bonne information avant de déclarer la culpabilité de Pouchain.

M. le Procureur de la République, dans l'interview qu'il nous a accordée et dont nous parlions hier, nous disait : « Les recherches sont terminées quant aux témoins et à l'itinéraire des bandits. Nous allons passer aux actes ».

Voici un acte : un mandat d'arrêt a été décerné contre Jean Pouchain par M. le juge d'instruction.

C'est la reconnaissance formelle de la culpabilité de l'individu.

C'est la confirmation de ce que nous disions le 9 novembre au matin.

Le texte complet du mandat d'arrêt

Le mandat d'arrêt qu'a lancé M. le juge d'instruction, est ainsi conçu :

Nous Ch. Gobert,
Juge d'instruction de l'arrondissement de Lille,
Vu les conclusions de M. le Procureur de la République,
En vertu de l'article 24 du Code d'instruction criminelle,
Donnons à tous, huissiers et agents de la force publique, l'ordre de conduire à la maison d'arrêt de cette ville
POUCHAIN, Jean-Joseph-Ghislain, (né à Lys-lez-Lennoy, le 22 décembre 1886, de Jean-Louis et de Elise Bougnés), fraudeur, sans domicile fixe,
Inculpé d'homicide volontaire et de vol — fait prévu et puni par l'article 295 du Code pénal ;
Requérons tous les dépositaires de la force publique auxquels le mandat sera exhibé de prêter main forte en toutes circonstances qu'il appartiendra.

Fait à Lille le 15 novembre 1913.

Le Procureur de la République,
TESTART.

Le Juge,
GOBERT.

Le signalement du bandit

Voici d'autre part le signalement de Jean Pouchain, tel qu'il est annexé au mandat d'arrêt :

Taille : 1 m 73.
Cheveux : Châtain clair.
Sourcils : id.
Barbe : id.
Yeux : Orange jaune.
Front : Large, hauteur moyenne.
Nez : Cave, base relevée.
Bouche : Ouverte.
Menton : Ordinaire.
Visage : Allongé.
Teint : Ordinaire.

Signe particulier : Il a une bague tatouée en bleu sur l'annulaire droit.

Tel est le portrait de Jean Pouchain que la Justice recherche et qui dès aujourd'hui va avoir à ses trousses toutes les forces policières de la région.

L'extradition serait demandée

Nous croyons savoir que pour le cas où Jean Pouchain se cacherait en Belgique, le Parquet de Lille demanderait l'extradition.

Voici donc que l'affaire de Lezennes va prendre une tournure plus tragique peut-être que la dernière semaine.

Si Jean Pouchain est un gaillard au sang froid, il veut sur le point d'être pris, il vendra chèrement sa peau.

Mais on connaît l'homme et on agira en conséquence !

ALEX WILL.

Le mobile du crime?

Nous avons pu nous entretenir hier avec une personne très honorable dont la profession et aussi l'endroit où elle demeure, lui ont permis de faire la connaissance de pas mal de fraudeurs.

Cette personne, que nous appellerons M. V..., nous a fait d'intéressantes déclarations concernant Jean le Fraudeur, bien connu d'elle.

« On prétend, nous a dit M. V.., que c'est pour venger Duthilleul d'avoir été dénoncé, que Jean le Fraudeur aurait tué celui qu'il croyait s'être rendu coupable de ce méfait.

» Or, comment voulez-vous que Delabarre ait pu avertir la douane d'un fait qu'il ne connaissait pas, j'en suis sûr ?

» Croyez-vous que Jean et l'autre personne intéressée directement à l'affaire de fraude, qui se préparait, seraient allées confier bénévolement leurs projets à Delabarre, alors que c'était Duthilleul qu'ils voulaient utiliser ?

» Je sais de bonne source que c'est un jeudi que Jean le Fraudeur et son associé se rendirent chez ce dernier avec lequel ils s'entendirent en principe. Ils vinrent le chercher le samedi suivant et se mirent aussitôt en campagne. Dans l'après-midi du même jour, vers cinq heures, Duthilleul était arrêté par les douaniers avec son chargement. L'affaire rapidement conclue et menée n'avait donc pu transpirer.

» Il y a encore une raison qui milite en faveur de mon raisonnement : Duthilleul fut « pris » à Willems. Or, ce n'était pas ce parcours-là » que Delabarre fit pour le compte de contrebandiers qui l'employèrent mais celui de Croix à Sainghin.

» Ne connaissant pas le premier parcours, comment voulez-vous que Delabarre ait pu renseigner qui que ce soit à cet égard ?

» Notez bien que je ne suis ni pour, ni contre la culpabilité de Jean le Fraudeur, mais on l'accuse d'avoir voulu se venger de Delabarre, encore faudrait-il savoir si cela est vrai et aussi pour quelle raison exactement. Tant-que l'on ne sera pas renseigné sur ce point, j'estime que l'on fera fausse route.

» On trouve, au surplus, qu'en disparaissant, Jean le Fraudeur s'est avoué coupable. Je ne suis pas de cet avis... Il s'agit, en l'occurence, d'un garçon très madré, c'est possible, mais fruste, qui, à mon avis, ayant été condamné à deux mois de prison pour fraude, et se sachant actuellement recherché pour un crime qu'il n'a peut-être pas commis, a voulu en se cachant, éviter uniquement de purger ses deux mois de prison. »

Telles furent les déclarations de M. V..., qui, on a pu s'en rendre compte, ne manquent pas d'importance.